

LA QUESTION DU ROMAN EN LITTÉRATURE AFRICAINNE D'EXPRESSION FRANÇAISE. UNE LECTURE DE L'ŒUVRE ROMANESQUE D'ÉMILE GANKAMA

Ferdinand OKOKO-o-ALI
Université Pédagogique de Kananga,
Université Libre de Bruxelles

THE ISSUE OF NOVEL IN AFRICAN LITERATURE OF FRENCH EXPRESSION. A READING OF THE NOVELISTIC WORK OF ÉMILE GANKAMA

Abstract

In this study, we aim not only to place the work of Émile GANKAMA within the African literature of French expression, but also (and above all) to show that it makes a harmonious synthesis of various literary currents in the African Francophone literature. This study also aims to highlight the effervescence of this literature over time, that is, since its launch by the Negritude literary movement in the 1930s until the engaging or universalist literature nowadays.

Such a study is of particular interest due to the rich vocabulary of the French language and to the great skill in using this foreign language adopted as a vernacular and a language of learning in most of the countries in Central Africa.

Key words

Novel, literature, literary current, vernacular, language of learning.

Résumé

A travers cette étude, nous voulons situer non seulement l'oeuvre d'Émile GANKAMA au sein de la littérature africaine d'expression française mais aussi et surtout démontrer que celle-ci réalise une synthèse harmonieuse des différents courants littéraires de la littérature africaine d'expression française. Il s'agit également de mettre en relief l'effervescence de cette littérature à travers le temps c'est-à-dire depuis son lancement par la négritude des années 30 jusqu'à la littérature engageante ou universaliste de nos jours. L'intérêt d'une telle étude réside essentiellement dans l'enrichissement du lexique de la langue française mais également de la maîtrise de cette langue étrangère adoptée comme langue vernaculaire et comme langue d'enseignement dans la plupart des pays d'Afrique Centrale.

Mots clés

Roman, littérature, courant littéraire, langue vernaculaire, langue d'enseignement.

« (...) l'intérêt qu'on trouve à occuper les gens ne dure pas longtemps. Par exemple, la plaidoirie du procureur m'a très vite lassé. Ce sont seulement des fragments, des gestes ou des tirades entières, mais détachées de l'ensemble, qui m'ont frappé ou ont éveillé mon intérêt. Le fond de sa pensée, si j'ai bien compris, c'est que j'avais prémédité mon crime. Du moins, il a essayé de le démontrer. Comme il le disait lui-même : « J'en ferai la preuve, Messieurs, etc. ». CAMUS, A., 1942 : 57.

0. Introduction

A travers cette lecture, nous procéderons à l'analyse des propriétés du roman dans l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA, tout en rappelant les éléments essentiels d'une analyse classique du roman. Les propriétés du roman doivent faire l'objet d'une attention soutenue, surtout dans le cadre du roman africain dont nous nous occupons dans cette étude. Le **corpus**[1] de notre étude est composée de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA composée de: « *La ville aux âmes ivres* » et « *La famille africaine* ». Voici les éléments constitutifs des propriétés du roman africain d'expression française:

1. La vie de l'auteur.

Émile GANKAMA est né en République populaire du Congo. Licencié en sciences Techniques de communication, il est journaliste de formation, puis il exerce depuis les fonctions de directeur de rédaction, dans un quotidien congolais appelé « *Les Dépêches de Brazzaville* ». Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, comme « *La ville aux âmes ivres* », « *La famille africaine* », « *Pouvoir, tradition, modernité* », « *vivre à Brazzaville* », etc.

2. Le titre

Contrairement aux nombreux romans africains dont les titres sont les noms de personnages : *Batouala* (René Maran), *Kocoumbo, l'étudiant noir* (Camara Laye), *Climbié* (Bernard Dadié), *Le docker noir* (Ousmane Sembene), *Coiffeur de Kouta*, etc. Les titres des romans d'Émile GANKAMA s'écartent de cette perspective. En effet, il intitule ses romans en se référant aux thèmes abordés.

Toutefois, il emboîte le pas de ses prédécesseurs en optant pour un titre réduit à une phrase nominale. L'idée est de circonscrire le sujet abordé, à l'instar de ses prédécesseurs : « *Une vie de boy* », « *Un nègre à Paris* », « *Aventure ambiguë* », « *Ville cruelle* », « *Crépuscule de temps anciens* », « *Ô pays mon beau peuple* », « *Fleur dans la boue* », « *Un blanc en Afrique* », « *Un boy à Pretoria* », « *Les hauts et les bas* », « *Un fou noir au pays des blancs* », « *Coup de balai à Ndakata* », etc.

A l'issue de la lecture de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA, il y a lieu de mener une étude linguistique du point de vue lexical, grammatical et

stylistique. Les romans à titre de rappel, sont les lieux de mémorisation, d'archivage, de conservation et de transmission de savoirs. Ils sont les traces langagières des interactions sociales, la matérialisation sémiotique des actions socio-historiques des discours.[4] Ils sont chargés de figures de style comme : la métaphore, la métonymie, l'ironie, et de l'injure.

On peut remarquer la simplicité du langage de l'auteur dans la recherche thématique et son implication directe dans le réel car le présent de l'indicatif est toujours au rendez-vous. Dans ses romans, les titres paraissent « directs » et « immédiats », de même que le sens est quasi unique : « *La famille africaine* » à titre exemplatif.

Il ya lieu de pouvoir voir l'intention d'Émile GANKAMA, comme celle de la plupart de ses prédécesseurs, de préparer une relation d'aventure, de raconter ou de narrer une histoire qu'il voudrait partager avec sa communauté. Dans ces romans d'Émile GANKAMA, le chercheur ou le lecteur averti peut déceler, grâce au titre, la toile de fond de son projet littéraire. Ses romans peuvent se relier par les thèmes et les histoires qui sont racontées. Nous pensons que ces romans constituent un seul et unique corpus. ¹

3. Le genre.[5]

Une lecture attentive et approfondie de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA nous permet de reconnaître sans hésitation qu'il s'agit des romans historiques. En effet, les histoires racontées ou la narration comme les intrigues ou scénarios montés relèvent du vécu quotidien des populations africaines. Ces romans se référant constamment aux histoires des peuples congolais (Brazzavillois) et, par extrapolation, à celles des populations africaines en détresses permanentes.

Dire que ces quelques romans relèvent du genre littéraire historique ne signifie pas que ces romans ne puissent pas relever d'autres catégories comme le désenchantement, notamment. L'auteur se réfère maintes fois aux séquences de la traite négrière de triste mémoire et à la négritude, avec pour thèmes de prédilection des romans de désenchantement. Les thèmes dominants évoqués de ses romans, sans peur d'être contredit, sont historiques : l'auteur se réfère aux faits réels et surtout à son vécu quotidien.

¹ [2] La biographie ou l'autobiographie de l'auteur peut favoriser la compréhension et intérêt portés à son œuvre, puis nous verrons comment la lecture seule peut se suffire à elle-même tant pour sa compréhension que pour son adhérence. Etudier.com, 2019 consulté le 10/11/2019 à 19 :52. [3] compréhension que pour son adhérence. Etudier.com, 2019 consulté le 10/11/2019 à 19 :52. [3] Mot, expression, phrase servant à désigner un écrit, une de ses parties, une œuvre littéraire ou artistique, une émission, etc. Larousse.fr consulté le 10/11/2019 à 19:50'.

Le roman est un récit d'imagination rappelons-le : il est différent des autres genres par sa longueur (on peut ainsi l'opposer à la nouvelle) et par sa vraisemblance (il se différencie sur ce point du conte).

4. Les principaux personnages des romans.

4.1. Dans « *La ville aux âmes ivres.* »

- L'acteur principal de cette œuvre, celui qui joue le rôle de premier plan ou le rôle d'un personnage clé est Mbolia.

- Parmi les adjuvants, nous avons ses épouses (Mpové et Sabia), ses parents au village, son vieux grand-père (Eloulamba), un vieux colon (le père de Mpové), le père Ansouansoun, un ivrogne d'Arsémé, le chauffeur de la T.M. vers le village d'Odolo, ses amis d'enfance (Mpadzi, Mongo-Onyuri, Nkou-Nguendzien, Dzon-Ankoantiel, Momboélépou etc.)²

- Ses opposants sont les policiers venus à son domicile un matin pour l'arrêter au motif d'un détournement de denier public à son service de l'agence de l'assurance.

4.2. Dans « *La famille africaine.* »

L'auteur-narrateur est le personnage principal et omniprésent du récit, de bout en bout.

5. Les contenus des romans.

Avant de procéder à l'analyse proprement dite de ces romans, nous proposons de dégager l'idée générale de chacun de ces titres pour permettre aux chercheurs ou aux lecteurs d'avoir le déroulement exact de l'histoire ou de l'intrigue.

5.1. « *La ville aux âmes ivres* ».

Dans ces romans sous examen, nous avons la mauvaise gouvernance et l'injustice sociale qui sont les conséquences néfastes causées par des idées ancrées dans les coutumes ancestrales. C'est vraiment le vécu quotidien des populations africaines, en général, et des Congolais, en particulier : une vie de misère, d'injustice, de détournement des deniers publics, de l'impunité, de la concussion,

² [4] N. Piegay-Gros, 2014, *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, scholar.google.com, pp. 73-87, consulté, le 20/06/2019 à 10 :43'.

[5] François Pierre, 2016, *Masculin ou féminin*. Le genre est un concept utilisé en sciences sociales pour désigner les différences non biologiques entre les femmes et les hommes. <http://fr.m.wikipedia.org>. Consulté le 10/11/2019 à 7:13. L. Hebert, 2014, *L'analyse des textes littéraires*. Une méthodologie complète, Paris: Classiques Garnier, p.47. Un genre est un programme de prescriptions (éléments qui doivent être présents), d'interdictions (éléments qui doivent être absents) et autres modalités déontiques (facultatives, permissivités, optionnels, etc.) qui règlent la production et l'interprétation (la réception) des textes.

de la corruption, de la privation de liberté d'expression, du clientélisme, de la précarité à l'extrême et à tous les niveaux, etc.

Vu l'impossibilité de dénoncer ouvertement cette situation, Émile GANKAMA tente de communiquer par sa plume pour porter pareille infamie à la connaissance de ses compatriotes congolais et des autres nations africaines.

5.2. « La famille africaine ».

L'auteur dénonce dans ce roman, avec virulence, les fléaux de l'irresponsabilité au sommet de l'Etat, le manque des projets de société adaptable au milieu pour son développement et la paresse qui caractérise la société africaine, à ce jour. C'est la dérive de la société africaine *post* indépendante que l'auteur dénonce avec vigueur et acuité. Émile GANKAMA pointe du doigt les conséquences néfastes de la mauvaise gouvernance et de l'injustice qui ont élu domicile dans la société africaine, en général, et, en République du Congo, en particulier.

6. Les thèmes soulevés.

Une lecture minutieuse comparative de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA nous permet de relever les principaux thèmes dans le tableau ci-après:

THÈMES DES ROMANS	
LA VILLE AUX ÂMES IVRES	LA FAMILLE AFRICAINE
L'irresponsabilité au sommet de l'Etat, la mauvaise gouvernance, la misère...	L'état d'éveil, la prise de conscience
L'injustice, la corruption, la concussion...	La paresse, le travail
La polygamie, la violence	Le développement
Le détournement	La modernité

Légende du tableau 1 : *Ce tableau prouve les liens de continuité entre ces deux romans à la lumière des thèmes abordés. Cette continuité entre les deux romans présente un intérêt collectif donnant lieu à la revalorisation du projet littéraire d'Émile GANKAMA, fondamentalement ancré dans les romans historiques.*

[2] La biographie ou l'autobiographie de l'auteur peut favoriser la compréhension et intérêt portés à son œuvre, puis nous verrons comment la lecture seule peut se suffire à elle-même tant pour sa compréhension que pour son adhérence. Etudier.com, 2019 consulté le 10/11/2019 à 19 :52. [3] Mot, expression,

phrase servant à désigner un écrit, une de ses parties, une œuvre littéraire ou artistique, une émission, etc. Larousse.fr consulté le 10/11/2019 à 19:50’.

[4] PIEGAY-GROS, N., «*Écrire l’histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*», scholar.google.com, 2014, p.73-87, consulté, le 20/06/2019 à 10 :43’.

[5] François Pierre, dans son *Masculin ou féminin*, 2016. Le genre est un concept utilisé en sciences sociales pour désigner les différences non biologiques entre les femmes et les hommes. [http//fr.m.wikipedia.org](http://fr.m.wikipedia.org). Consulté le 10/11/2019 à 7:13. HEBERT, L., *L’analyse des textes littéraires. Une méthodologie complète*, Classiques Garnier, Paris, 2014, p.47. Un genre est un programme de prescriptions (éléments qui doivent être présents), d’interdictions (éléments qui doivent être absents) et autres modalités déontiques (facultatives, permittivités, optionnels, etc.) qui règlent la production et l’interprétation (la réception) des textes.

[6] Au sens plus large, un thème est un élément sémantique, généralement répété, se trouvant dans un corpus donné, fut-ce ce corpus réduit à un seul texte (ou plus largement, un seul produit sémiotique : image, film, etc.). HEBERT, L. *Op. Cit.*, p. 65.

7. Les propriétés du roman.

En analysant un roman de type occidental, africain ou asiatique, on ne peut s’empêcher de constater que tout roman, à des degrés divers, conserve un caractère d’intrigue où les personnages sont supposés réels ou fictifs. Dans cet ordre d’idée, comme l’a bien expliqué DESCHAMPS, dans la *philosophie du roman*,³ il ne s’agit pas de lire un roman comme une histoire d’idées mais plutôt comme possédant en lui-même une priorité d’élucidation.

Une élucidation ne se prête pas à la prétention d’une pensée tout faite. En effet, la pensée contenue, véhiculée et transmise par un roman est souvent teintée d’ambivalence, parfois de contradiction. Hormis l’élément définitionnel et le déroulement ou l’intrigue, on peut considérer que les propriétés du roman se cachent au travers des personnages, de l’espace, du temps et du narrateur. S’agissant de l’intrigue, tout roman s’organise autour de séquences, c’est-à-dire des passages qui forment une unité intrinsèque sur le plan du temps, de lieu, de l’action et de l’intervention des personnages.

Dans l’œuvre romanesque sous examen, il n’est pas rare de lire les passages qui forment le lieu comme celui-ci :

« *Arsémé, que ses habitants appellent aussi la « ville capitale », grouillait de scènes cocasses à l’instar de celle qui se déroulait chaque jour sur l’avenue de*

³ F. Deschamps, 1982, *Philosophie du roman*, Paris: Ed. De Minuit.

la République, l'artère la plus passante de cette métropole aux âmes ivres.» (L.A.I., p.9)

Dans sa « *Famille africaine* », nous suivons une intervention efficace d'un personnage à travers cette déclaration de la manière ci-après :

« *Si la colonisation a eu des effets pervers dans sa globalité, elle n'a pas été néfaste sur toute la ligne. Elle est les deux faces d'une médaille. Sans qu'on ait besoin de l'exprimer en termes de pourcentages, elle a été l'un et l'autre revers d'une médaille.* » (F.A., p.19)

Le temps est une des propriétés romanesque observable dans l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA. Le narrateur dit avec nous ce qui suit :

« *Le 30 juin 1960, Emery Patrice Lumumba, c'est de lui dont il s'agit, tenta de lire un poème sur ces exactions coloniales. Le jour même de l'indépendance de son pays, le Congo Kinshasa. Ce pays accéda à sa souveraineté après huit décennies de domination. L'Etat indépendant du Congo, d'abord sous la tutelle du Roi Léopold II, entre 1886 et 1908, est passé ensuite sous celle du royaume de Belgique qu'il régente pour devenir le Congo Belge, jusqu'en 1960.* » (F.A., p.26)

Autrement dit, une intrigue romanesque présente généralement la structure suivante : un état initial de l'intrigue, des dénominations identiques retrouvées dans certains romans, paramètres identiques sous cette rubrique.

Le roman dans ce cas précis peut être alors défini comme « *un récit en prose qui met en scène des personnages de fiction, engagés dans des aventures imaginaires, parfois présentées comme réel.* »⁴

Pour Marthe ROBERT, le roman est une œuvre littéraire complexe qui ne peut se lire ni comme histoire, ni comme une aventure psychologique. Il est un genre littéraire caractérisé fondamentalement par une narration fictionnelle.⁵

Aujourd'hui, nous considérons de plus en plus que le roman assume la dialectique entre la langue écrite et la langue parlée. Cette dialectique insinue bien la difficulté de catégoriser les genres littéraires. Dans tous les cas, il existe plusieurs sortes de roman : le roman historique, le roman autobiographique, le roman policier, le roman épistolaire, le roman populaire, le roman réaliste, le roman d'aventures, le roman d'analyse, le roman par lettres, etc.⁶

⁴ M. Robert, 1972, *Roman des origines et origine du roman*, Paris: GRASSET.

⁵ *Ibidem*, p. 17.

⁶ D. Rozakis, 2009, *op. cit.*, p. 10.

8. Les caractéristiques essentielles des romans d'Émile GANKAMA.

D'une manière générale, le roman africain d'expression française recèle la permanence du récit oral, dans le sillage du roman colonial, le roman de dénonciation, le roman de combat, des romanciers responsables, roman et écriture du destin, écrire les dictatures, le roman de la révolte solitaire, la montée de marginaux, vers une écriture polyphonique, l'histoire revisitée, raconter pour exister comme sujet.⁷

Selon ses recherches, Ahmad DAEDALUS découvre les caractéristiques ci-après dans la littérature africaine d'expression française ou de la francophonie :

- Les passages sur l'unicité culturelle de l'Afrique dans son ensemble ;
- Les littératures régionales de différents pays qui parlent de leurs problèmes dans leur contexte ;
- Les dirigeants africains corrompus perpétuant les souffrances du peuple africain.⁸

A l'issue d'une lecture attentive de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA, elle permet de classer celle-ci au rang du roman historique. Dans l'ensemble, l'auteur cherche à faire revivre le passé historique, à recréer pour ainsi dire l'atmosphère d'une époque passée. L'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA est fondamentalement ancrée dans l'histoire de son pays et de son peuple. Il y a lieu de relever une certaine chronologie des faits mettant en scène des acteurs de l'histoire, personnages concrets ou abstraits.

Concrètement, les personnages dans l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA s'efforcent de rendre le passé avec l'intention d'éclairer comme toujours le présent à la lumière des événements passés vécus. Ceux-ci sont proches des défis permanant auxquels la société fait face.⁹ Ils s'accompagnent souvent des traits classiques ou des références à l'histoire africaine ou de la République populaire du Congo- Brazzaville.

Comme dans tout roman africain, il est construit la réflexion autour des questions liées aux éléments linguistiques, idéologiques, esthétiques ou thématiques motivant éventuellement le choix des textes et des genres littéraires. Nous apprécions ensuite le sens de la juxtaposition des deux littératures, nationale et française. Enfin, nous nous intéressons à traiter d'une donnée diachronique. Le choix des œuvres littéraires répond au contexte historique post-monopartite où la

⁷ X. Garnier, 1997, *Littérature africaine francophone.1. Le roman*, Hatier/AUPELF-UREF, p. 2416285. <http://limag.com/cours/Licence C1/Cours RomanAfricain.htm> consulté le 10/09/2020 18 :16'.

⁸ A. Daedalus, 2020, *M.A Travail social*. <http://fr.quora.com>. Consulté le 10/09/2020 à 10 :39'.

⁹ On peut à ce sujet se référer à l'article de Jean Molino, 1975, « Qu'est-ce que le roman historique », in *Revue d'histoires littéraire de la France*, 75^e année, n°2.3, *Le roman historique*, pp. 195-234.

censure n'est plus de mise. La notion de liberté (d'expression) que nous apporte le régime politique démocratique semble grandement ouvrir la voie à toute valeur idéologique, culturelle et esthétique.¹⁰ L'émancipation de l'être humain, la critique des pouvoirs politiques (...), la gestion économique, etc.

La juxtaposition des deux littératures, nationale et française autour des questions liées à la réflexion des éléments inondent l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA :

« *Ecoute fils, supplia le père, embarrassé. Tes honorables hôtes ont acheté cette calebasse d'onlié pour toi. Fais-leur honneur, s'il te plait* ». (L.A.I., p.112)

Comme on peut bien s'en apercevoir le mot *onlie* est une émanation de la littérature nationale mieux de sa langue maternelle. Plus loin, le narrateur revient pour dire :

« *Il y a un mort au village, c'est le fait d'un sorcier onlouo- un malfaiteur. Après les obsèques, la famille du disparu garde les parents sur les lieux de la veillée en attendant qu'un ngah- un marabout-détermine l'origine de la mort* ». (L.A.I., p.62)

Critiquant la mauvaise gestion du pays par le pouvoir politique en place, voici ce que raconte le narrateur :

« *C'était là que « l'élite du pays » avait ses habitudes. Ce qu'on appelait « l'élite » était un conglomérat de prédateurs qui pompait les richesses du pays et narguait, par son arrogance, ses erreurs et ses malversations, tous ceux qui ne connaissaient comme viande que le grillon et la sauterelle* ». (L.A.I., p.36)

Comme cela ne suffisait pas, plus loin, le narrateur témoigne davantage en ces termes :

« *La chance de ma vie* ». *C'était un lieu de retrouvailles entre amis ; on y servait à boire et à manger dans les conditions d'hygiène acceptables. Ses deux collègues de la Compagnie générale d'assurances étaient déjà attablés lorsque, le cœur battant, il se décida enfin de les rejoindre. Il appela le serveur, commanda deux bouteilles de vin rouge. Deux bouteilles de « long », pour parler le langage du microcosme. Les trois hommes commencèrent à boire doucement. Il était encore dix heures du matin, mais une ambiance de fête emplissait déjà le boui-boui* ». (L.A.I., p.39)

Pour l'auteur, il ne faut pas y voir un signe de pessimisme foncier des auteurs, mais au contraire « la preuve de (leur) foi (...) en l'homme », car « dans ses romans l'humain triomphe toujours de l'animalité et de toute négativité ».¹¹

¹⁰ O. Massoumou, 2009, « *La littérature française dans les programmes scolaires congolais. Un choix de développement culturel conflictuel* », Cultures littéraires : nouvelles performance & développement, Brazzaville, pp. 379-388.

¹¹ A-N. Malonga, 2007, *Roman congolais. Tendances thématiques et esthétiques*, Paris: L'Harmattan, coll. Critiques littéraires, p. 179.

Dans le fond, on peut aussi constater que Émile GANKAMA érige son œuvre romanesque entre vérité et fiction comme une stratégie rhétorique qui fait partie de la tradition littéraire. Ce passage, comme nous pouvons bien le remarquer peut être interprété comme une capacité du narrateur d'évoquer son imagination pour comprendre les événements présents où il attend solliciter la participation de ses lecteurs pour émettre un quelconque jugement réaliste.¹² Mais au-delà de la simple participation, les romans d'Émile GANKAMA concours à l'éveil du nationalisme qui est lié aux mouvements de la négritude, à la littérature de combat et à la littérature engageante.

Animé par l'esprit d'éveil national, le narrateur lance un vibrant appel aux tiens en ces mots :

« *L'Afrique est sans doute le continent qui ne doit pas manquer au rendez-vous du partage en suivant sa route vers le progrès. Sans s'aliéner ses valeurs, mais en accordant au travail productif la place qui lui revient* ». (F.A., p. 82)

Considérons enfin que les romans d'Emile GANKAMA comme ils se sont développés sur base du temps et de l'espace qui ont occupés une place de choix et permettent en retour la compréhension du déroulement des actions ; le narrateur déclare ce qui suit dans *La famille africaine* avec nous :

« *Les dernières indépendances acquises en Afrique datent de 1990.*¹³ *Un tout petit quart de siècle ! C'est récent, aussi récent que le sont les espoirs suscités par le départ des colons de plusieurs pays africains dans le courant des années 1960* ». (F.A., p.30-31)

Il enchaîne plus loin dans « *La ville aux âmes ivres* » un autre ouvrage ce qui suit en ces termes :

« *Chaque matin, au village, les paysans se dispersent dans la nature à la recherche de nourriture (...)* » (L.A.I., p.62).

Par ailleurs, la littérature africaine d'expression française, à l'instar de la littérature française européenne, a marqué un intérêt croissant pour ce genre littéraire en raison de ce qu'il recèle pour véhiculer, transmettre et exprimer une opinion, une vérité ou encore donner un quelconque enseignement.

9. Place du roman en littérature africaine d'expression française.

Née sous une période très mouvementée de l'histoire, celle de la colonisation, la littérature africaine d'expression française a très vite adopté ce

¹² G. Vindt et N. Giraud, 1991, *Les grands romans historiques*, Bordas. On peut également lire CL. Burgen, « *Roman historique* », Encyclopedia Universalis, Consulté le 12/11/2019 à 22 :39'.

¹³ Cas de la Zambie en 1990.

genre littéraire pour faire passer des idées essentielles de conception de la vie et du monde, et communiquer sur les situations d'oppression dont les peuples africains étaient et/ou sont victimes. C'était un moyen détourné d'utiliser la liberté d'expression brimée par la dictature. La littérature romanesque africaine d'expression française a connu une effervescence après la décolonisation car les nombreux maîtres d'Afrique, les nouveaux dirigeants *post* indépendance ont insufflé une nouvelle vision de production littéraire.

La reconnaissance dont jouissent aujourd'hui les écrivains africains de la langue française n'est pas allée de soi. Elle est le résultat d'un long combat à tous les niveaux mené par les écrivains eux-mêmes à travers des manifestations, des prises de positions politiques et littéraires.

Les succès que connaissent les écrivains africains est aussi sans doute le résultat du travail de titan des éditeurs qui ont pris le relais des universitaires pour porter cette fiction africaine jusqu'à ses lecteurs potentiels.¹⁴ Depuis, aucune année n'a dérogé à la règle, la parution de plusieurs nouveaux titres qui tiennent le haut du pavé dans les étales des librairies. Ce sont tous des ouvrages majeurs, littérairement parlant.

10. Le temps¹⁵, l'espace¹⁶ et la contingence dans le roman africain.

Le temps et l'espace constituent des invariants de l'écriture romanesque, auxquels la critique littéraire accorde cependant une infime attention. Cette analyse se propose de questionner ces deux structures narratives représentent un « opérateur de lisibilité » des textes littéraires. Ces deux réalités signifiantes éclairent l'œuvre romanesque sous examen.¹⁷ Les littérateurs de tous les horizons s'accordent pour dire que le problème du temps et de l'espace constitue le goulot d'étranglement de la compréhension du message du roman. Ces notions de temps et d'espace qui sont indivisibles se laissent généralement appréhender à travers la notion de chronotope.¹⁸ Ce concept s'avère essentiel dans l'analyse du roman dans la mesure

¹⁴ Tirthankar Chanda, *La littérature africaine d'expression française : les années fastes*, www.rfi.fr RFI Afrique. Consulté le 29/08/2020 à 11 : 23'.

¹⁵ L. Hebert, *op. cit.*, p. 64 : « Le temps est le substrat dans lequel se produisent les simultanités et les successions. Il peut être vu comme l'effet de la succession, d'un repère relatif (avant, après, etc.) ou absolu (2019, 2020, etc.) précis (à 17 heures) ou imprécis (entre le 1^{er} et le 25 du mois de mars), associé à une ou plusieurs unités (intervalle entre deux temps) ».

¹⁶ *Ibidem*, p. 42. L'espace est une organisation particulière d'un lieu naturel ou construit quelconque. On peut clairement parler d'organisation spatiale. Il est un substrat dans lequel se déploient les phénomènes bi ou tridimensionnels et l'effet de ce déploiement.

¹⁷ PH. Hamon, 1993, *Du descriptif*, Paris: Hachette, p.108.

¹⁸ Fernloft Hans, 2007, « Le chronotope romanesque et perception du monde », *Poétique*, n° 152, pp. 439-456.

où il marque une corrélation entre des éléments spatio-temporels. La question du temps à titre illustratif est sans contexte, une dimension fondamentale dans toute conduite de la narration.

10.1. Le chronotope dans le roman africain.

Le chronotope est une notion typiquement philologique qui recouvre les éléments de description spatio-temporelle qui sont ou non contenus dans un roman fictionnel. Dans cette description, les lieux et les moments sont étroitement liés et permettent ainsi une bonne compréhension du roman. Il existe le « chronotope romanesque » en ce qu'il permet de dégager un cadre générique ou une structure formelle et, ensuite, « le chronotope culturel » en ce qu'il désigne tout univers humain déterminé consubstantiellement par une époque et un lieu.¹⁹

Pour HANS FERNLOFT, « *le chronotope concerne au fond l'appréhension, sur un plan existentiel, du monde extérieur suivant la configuration et la fonction de l'espace-temps du récit* ». ²⁰

Il y a lieu de distinguer plusieurs (six) niveaux du chronotope selon qu'il s'agit de : a) un ensemble culturel représenté, b) le genre, c) le sous-genre, d) une œuvre spécifique, e) un thème, f) un récit.²¹ Le narrateur décrit ce phénomène du temps africain dans le passage ci-dessous :

« Les dernières indépendances acquises en Afrique datent de 1990.²² Un tout petit quart de siècle ! C'est récent, aussi récent que le sont les espoirs suscités par le départ des colons de plusieurs pays africains dans le courant des années 1960 ». (F.A., p.30-31)

Dans sa description, le narrateur ne précise jamais le temps, il ajoute plus loin ce qui suit :

« Après quelques minutes de pause, l'équipage de l'autobus remonta à bord. Le chauffeur alluma le moteur et par un jeu d'accélération très savant se mit à faire vrombir son véhicule ». (L.A.I., p.88)

A l'inverse de cette conception, il y a la conception occidentale qui est foncièrement fonctionnelle. Le temps se mesure :

« Entraîné par mon récit, je n'ai su parler en son temps de la mort d'Anna. C'est en mai 84 qu'elle nous quitta. Nous l'avions accompagnée, ma mère et moi, dix

¹⁹ *Ibidem*, p. 93.

²⁰ *Idem*, 2007, p. 443.

²¹ E. Zola, 1990, *Germinal*, Poétique, pp. 89-104.

²² Cas de la Zambie en 1990.

jours auparavant, à la maison de santé de la rue Chalgrin, où on devait la soigner d'une tumeur qui, depuis assez longtemps, la déformait ». GIDE, A., 1970 : 231.

Dans tous les cas, la notion de chronotope garde son sens et son utilité dans la détermination narrative et dans les interactions avec les autres composantes du programme narratif, c'est-à-dire le système des personnages et la logique de l'action.

Le chronotope exprime le temps et l'espace tout en soulignant leur indéfectible indisponibilité. Il est en quelque sorte une catégorie littéraire qui traduit la forme et le contenu. Le chronotope de l'art littéraire est une fusion des indices spatio-temporels constamment en corrélation.

Dans cet ordre d'idées, le temps devient un compte visible pour l'art, tandis que l'espace s'identifie et s'engouffre dans le mouvement intermittent du temps, du sujet et de l'histoire.²³ Le temps se découvre dans l'espace et, en même temps, l'espace est perçu et mesuré par le temps. Cette interférence ou interdépendance entre le temps et l'espace caractérise bel et bien le chronotope dans l'art littéraire.

Plus encore, dans l'analyse romanesque, le chronotope constitue un centre organisateur des principaux événements contenus dans le sujet du roman à tel point qu'on pourrait dire qu'il est générateur du sujet, dans la mesure où le temps acquiert le caractère concret. Dans l'analyse du roman, on découvre le chronotope par quoi les événements prennent corps. Celui-ci est pour dire la pierre angulaire du déroulement des scènes du roman, alors que les autres jouent simplement le rôle d'informateurs ou des communicateurs.

La littérature africaine francophone contemporaine semble, vivre ce qu'on pourrait appeler, en exagérant quelque peu, un schisme éthique, voire idéologique. Même si cela n'est pas une tendance lourde, on peut en effet noter une certaine fracture épistémologique entre une écriture « afro centrée » se posant comme la voix pertinente du continent, et une écriture de la « migritude » défensive d'une parole individualisée de l'africain.²⁴

Enfin, nous référant à la définition classique du chronotope et étant donné que tout événement a lieu quelque part, à un certain moment de l'histoire, cette étude se borne à relever les notions des temps et d'espace comme éléments essentiels à la compréhension de ce roman. Le temps africain n'a pas de mesure. Il se calcule sur base événementielle. Cette dimension d'élasticité temporelle, en l'occurrence, se laisse percevoir à travers le roman africain d'expression française.

²³ On peut lire à ce sujet H. Ukelo Wang, *op. cit.*, p. 39.

²⁴ Tierno Monenembo, « Approches chronotopiques de la « migritude » et de la transculturalité in *Le terroriste noir*. <http://id.erudit.org/iderudit/2015>. Consulté le 10/09/2020 à 10:504.

10.2. Du temps et de l'espace dans le roman africain.

Notre étude tente de repérer et d'analyser les traces littéraires de ces successives réorganisations de l'espace – temps africain, tout en essayant de se focaliser sur ce qui constitue le fond commun dans la production littéraire africaine francophone, en particulier le roman. Les romanciers africains de la nouvelle génération s'inspirent souvent du contexte sociohistorique pour leur production littéraire.

Dans le cas du roman africain d'expression française, la notion du temps et de l'espace joue le même ancrage, même si on reconnaît plus d'élasticité à la conception africaine du temps. Le temps africain n'a pas de mesure. Il se calcule sur base événementielle.²⁵ L'analyse du temps dans la création romanesque permet de découvrir une sorte de relation interne entre le temps et la contingence. Cette relation, Jean Pierre GOLDSTEIN l'exprime clairement en ces termes :

« Il faut considérer à la fois le temps externe à l'œuvre, c'est-à-dire l'époque à laquelle vit, ou a vécu le romancier d'une part, celle du lecteur de l'auteur (sans oublier la période historique au cours de laquelle est censée se dérouler l'action), et le temps interne à l'œuvre : la durée de la fiction dont la narration prend en compte le temps de la lecture ». GOLDSTEIN, J.P., 1999 : 122.

Lorsque nous lisons « *La ville aux âmes ivres* » nous découvrons, dans plusieurs séquences, la conception élastique du temps porteur de contingences. L'auteur indique, sans le dire ouvertement, le rapport du temps avec la contingence des tristes réalités d'une Afrique en mutation. Cela nous fait réfléchir surtout lorsque l'auteur nous met en face des études du temps en ces mots :

« Chaque matin, au village, les paysans se dispersent dans la nature à la recherche de nourriture (...) » (L.A.I., p.62).

Comme nous le voyons dans l'analyse de roman, en l'occurrence le roman historique sous examen, à cause de ce paradoxe temporel, nous constatons que, même si l'auteur se réfère aux faits historiques, il est loin de préciser le temps durant lequel se déroulent ces événements, de telle sorte que le temps de ce roman ne soit pas organique : il est totalement vide sans marquer son évolution.

Le paradoxe du roman peut provenir de sa lecture : le fait de raconter peut-être compris différemment s'il est comme dans un passé, comme relevant du présent ou comme une projection de l'avenir. L'étude de WALTER SCOTT en la matière se situe dans cette voie lorsqu'il considère que l'inscription du passé dans le présent

²⁵ La conception africaine du temps a déjà fait l'objet de plusieurs études. Citons celle de : Cl. Riviere, « Le temps en Afrique noire. Conception, comput et gestion », *Anthropos*, pp. 365-367. L'africain a une autre vision de l'espace et du temps. Sa gestion du temps et de l'espace est beaucoup plus différente de celle admise par le monde occidental.

se fait par l'annotation de l'étrangeté des coutumes du passé.²⁶ BESSIERE JEAN estime pour sa part que « *la contingence interdit une représentation finalisée du temps, elle empêche une représentation du changement selon une nécessité ou selon une perspective vitale* ». ²⁷

Ce caractère ambivalent est bien présent dans le roman (historique). Ce type de roman met en relief le paradoxe d'identité et de son indifférenciation. Ici, le roman est défini comme une représentation de l'histoire cohérente ou jalonne une série d'événements singuliers.

Pour tout dire, le roman de type historique, comme les autres types de romans, est foncièrement fiction en raison de cette indifférenciation de temps de la figuration radicale de la contingence et du paradoxe des événements narrés. Cela semble donner raison à Alessandro MANZONI lorsqu'il considère que le roman historique est un genre impossible à cause de ce paradoxe dans la mesure où on ne peut faire droit en même temps au roman et à l'historiographie, soit au passé et soit au présent.²⁸

Dans la même logique, Paul RICOEUR dans « *le temps et le récit* » stipule que le temps, selon les romans, n'est possible et représentable ni en lui-même, ni selon la méta-temporalité que dessinait le récit.²⁹

Dans « *L'Espace dans le roman africain francophone contemporain* », Florence PARAVY précise qu' « analyser l'écriture de l'espace dans la création romanesque d'Afrique francophone après les indépendances, c'est chercher à voir apparaître en filigrane les traumatismes historiques, politiques et sociaux qui ont blessé le continent. Dans ces romans engagés, les tares d'un monde d'oppression et traduisent les conflits, les déchirements, et souvent le vide intérieur des protagonistes. Mais cette étude, qui souligne l'émergence de nouvelles formes narratives, notamment polyphoniques, montre aussi toute la richesse de la spatialité dans le roman africain : elle met en lumière une nouvelle maîtrise du descriptif, interroge la poétique des éléments et les constellations imaginaires à l'œuvre chez certains auteurs, tout en respectant la diversité des écritures singulières. Elle prouve enfin que le romancier d'aujourd'hui peut se réapproprier pleinement par l'écriture

²⁶ W. Scott cité par J. Bessiere, *op. cit.*, p. 121.

²⁷ J. Bessiere, 2012, *Questionner le roman*, Paris: PUF, p. 118.

²⁸ A. Manzoni, « *Du roman historique* », dans René Cruz, 1968, *Les Fiancés*, vol. II, Paris: Ed. Du Delta.

²⁹ P. Ricoeur, 1985, « *Le temps et récit* », T.3 *Le temps raconté*, éd. Paris: Seuil.

cet espace africain longtemps confisqué par l'expérience coloniale et en faire, au-delà de l'objet politique, un véritable objet poétique.»³⁰

On retiendra pour l'essentiel que le temps du roman est souvent contingent et doublé d'ambivalence caractérisant le mode de pensée du monde. Dans le cadre du roman africain, cette incertitude, voire cette imprécision d'indiquer le temps, constitue une difficulté réelle de suivre le déroulement des événements ou encore d'identifier avec précision l'espace-temps auquel l'auteur fait référence. Le roman recèle un paradoxe temporel en lui-même car, par sa longueur et sa complexité, il révèle l'ouverture et la fermeture, la possibilité et l'impossibilité de la totalisation temporelle. Cela explique le recours constant à l'herméneutique (interprétation) pour tenter de décoder le message.

10.3. Les lieux de production du roman.

L'élément déterminant de l'analyse du roman est sa diversité. Cette diversité explique que les lieux du roman varient selon le récit, selon les auteurs et selon les quêtes dans lesquelles les héros évoluent.

Les lieux du roman peuvent être réels ou fictionnels, c'est-à-dire imaginaires. Dans le cadre de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA, précisément « *La ville aux âmes ivres* », même si les lieux ne sont pas clairement identifiés, nous avons le sentiment ou la certitude mieux la conviction que ce sont les lieux historiques mais « imprécis » : ceux des villes africaines confrontées aux multiples défis des pouvoirs gouvernementaux africains. Il en est de même de « *La famille africaine* » où l'auteur se réfère non seulement à son pays, la République du Congo, en proie à la misère, aux défis de tous genres, mais aussi à d'autres pays africains et européens qui sont en lien direct ou indirect avec son pays.

Pour mieux rendre compte de la foisonnante production de l'imaginaire dans le roman africain francophone, disait KOUVOUAMA ABEL, nous retiendrons deux idées principales :

En premier lieu, la littérature africaine francophone inscrit ses personnages dans des espaces historiques fictionnels et imaginaires éclatés. Ainsi les Oeuvres romanesques révèlent l'auto présentation par l'écrivain de l'histoire.

En second lieu, la littérature africaine francophone est également inscrite dans la mémoire collective sous la forme d'un ensemble de noms. A travers le récit relatant les expériences vécues par ses héros aux noms significatifs, l'écrivain

³⁰ F. Paravy, 1990, *L'Espace dans le roman africain francophone contemporain*, Paris: L'Harmattan, p. 17.

réalise sa triple activité réflexive d'explication, de compréhension et de présentation imaginaire de soi, de l'autre et du monde.³¹

Le travail discursif lui permet d'élaborer la conscience historique de l'événement, en élevant la condition historique vécue par ses héros imaginaires à la dimension du sujet porteur de valeurs, au titre de sujet singulier collectif constitué en sujet de l'histoire réelle ou imaginée.³²

Il convient dans le champ de la « littérature africaine » laquelle renferme une variété de littératures écrites et orales appartenant à différents champs de signification, d'expressions et d'appartenances linguistiques (FOUNKOUA et HALEN, 2001), c'est-à-dire qu'il faut y inclure les littératures nationales en langues véhiculaires, celles en langues ethnique, les littératures écrites et orales, les littératures francophone.

10.4. Le problème d'ambivalence³³ et/ou du paradoxe³⁴ romanesque.

Une lecture attentive de la théorie du roman permet à tous les égards de relever les paradoxes et les ambivalences dans l'œuvre d'Émile GANKAMA sous examen. L'innovation d'Émile GANKAMA est de taille sur le plan heuristique : traditionnellement, les littératures africaines ont été soumises à un découpage temporel : la durée est scindée en différentes périodes, chacune étant marquée par l'œuvre majeure dont on étudie le contenu en référence au moment historique dans lequel elle a pris forme, le critique devra alors justifier la date à laquelle s'opère une césure profonde qui va changer le cours des choses et motiver la thématique interne de l'œuvre considérée. Seront alors distinguées une littérature « coloniale » née durant la présence des colons sur le continent et qui, bien qu'émanant d'intellectuels africains, adapte les canons esthétiques de la production littéraire de la métropole, une autre « révolutionnaire » -l'adjectif désigne ici un ensemble d'écrivains militants engagés personnellement dans la lutte contre le pouvoir colonial –et une dernière « postcoloniale » apparue après les indépendances et qui se veut critique des gouvernements nationaux, dénonçant la plupart du temps leurs errements et leurs collusions avec les anciennes puissances colonisatrices.

³¹ A. Kouvouama, « Imaginaire et société dans la littérature africaine francophone » in Hermès, *La Revue*. 2004/3 (n°40), pp. 280-286.

³² A. Kone, 1985, *Du récit oral au roman : étude sur les avatars de la tradition héroïque dans le roman africain*, Paris: Hatier, p. 17.

³³ P. Zima, 2002, *L'ambivalence romanesque : Proust Kafka, Musil*, Nouvelle Édition revue, L'Harmattan.

³⁴ B. Leuilliot, 1979, « Ceci tuera cela » : le roman et le paradoxe littéraire, *Sémiotiques du roman*, pp. 3-18. Consulté le 18/10/2019 à 21 : 10.

Cette optique postule une homologie entre histoire littéraire et histoire politique. Or, cette homologie est problématique : la production littéraire ne se développe jamais en totale indépendance de la marche du monde, elle ne peut que se positionner que vis-à-vis des options idéologiques (donc esthétiques et linguistiques) du pouvoir politique en place mais elle n'est pas non plus simple « reflet » du lieu et du temps dans lesquels elle prend forme, même si les premiers auteurs africains se sont voulu respectueux des règles de l'écriture poétique ou narrative promues par la culture de la métropole, ils ont réussi à africaniser leurs écrits par diverses procédures (insertion de termes appartenant à leur langue maternelle dans le texte rédigé dans la langue de la puissance colonisatrice, des proverbes, des dictons, d'exclamations, des symboles propres à leur culture d'origine).

La notion d'histoire des littératures africaines est donc à manier avec des grandes précautions. La liaison entre l'évolution littéraire dans le temps et l'histoire globale de la société ne peut être d'ordre causal. Cette situation s'explique par la dualité illustrée par des fables, des contes. Cette dualité est le résultat de la différence entre le monde narrant et le monde narré. Cette ambivalence s'installe dans la double temporalité du récit entre la fable et le sujet ; c'est la traditionnelle question du rapport entre l'auteur ou le narrateur, de sa position et de son point de vue.

Conclusion

A travers cette lecture, nous avons voulu situer l'œuvre d'Émile GANKAMA au sein de la littérature africaine d'expression française mais aussi et surtout démontrer que cette œuvre romanesque réalise une synthèse harmonieuse des différents courants littéraires de la littérature africaine d'expression française. Elle met aussi en relief l'effervescence de cette littérature à travers le temps, c'est –à-dire depuis son lancement par la négritude (1930) jusqu'à la littérature engageante ou universaliste. L'intérêt d'une telle étude réside essentiellement dans l'enrichissement du lexique de la langue française mais également de la maîtrise de cette langue étrangère adoptée comme langue vernaculaire et comme d'enseignement dans la plupart des pays d'Afrique centrale.

Bibliographie.

BESSIERE, J., 2012, *Questionner le roman*, Paris: PUF, p.118.

BURGEN, CL, « Roman historique », Encyclopedia Universalis, consulté le 12/11/2019 à 22 :39'.

DAEDALUS, A., 2020, *M.A Travail social*. <http://fr.quora.com>. Consulté le 10/09/2020 à 10 :39'.

CAMUS, A., 1942, *L'Etranger*, Paris: Gallimard.

DESCHAMPS, F., 1982, *Philosophie du roman*, Paris: De Minuit.

FERNLOFT HANS, « *Le chronotope romanesque et perception du monde* », *Poétique* n°152, 2007, pp. 493-456.

FRANÇOIS PIERRE, 2016, « *Masculin ou féminin* ». <http://fr.m.wikipedia.org>. consulté le 10/11/2019 à 7 : 13'.

GARNIER, X., 1997, *Littérature francophone.1. Le roman*, Hatier/AUPELF-UREF, p.241-285. <http://limag.com/cours/Licence C1/cours Roman Africain.htm>. Consulté le 10/09/2020 à 18 :16'.

HERBERT, L., 2014, *L'analyse des textes littéraires. Une méthodologie complète*, Paris: Classiques Garnier, p.47.

KONE, A., 1985, *Du récit oral au roman : étude sur les avatars de la tradition héroïque dans le roman africain*, Paris: Hatier, p. 17.

KOUVOUAMA, A., « *Imaginaire et société dans la littérature africaine francophone* » in *Hermès*, La revue. 2004/4 (n°40), pp. 280-286.

La littérature africaine d'expression française : les années fastes, www.rfi.fr RFI Afrique. Consulté le 29/08/2020 à 11 :23'.

LEULLIOT, B., 1979, « *Ceci tuera cela* » : le roman et le paradoxe littéraire, *Sémiotiques du roman*, pp. 3-18. Consulté le 18/10/2019 à 21 : 10'.

MANZONI, A., 1968, « *Du roman historique* », in René CRUZ, *Les Fiancés*, vol. II, Paris: Du Delta.

MASSOUMOU, O., 2009, « *La littérature française dans les programmes scolaires congolais. Un choix de développement culturel conflictuel* », *cultures littéraires : nouvelles performance & développement*, Brazzaville, pp. 379-388.

PARAVY, F., 1990, « *L'Espace dans le roman africain francophone contemporain* », Paris: L'Harmattan, p.17.

PIEGAY-GROS, N., 2004, « *Écrire l'histoire. Histoire, littérature, Esthétique* », scholar.google.com, p.73-87, consulté le 20/06/2019 à 10 : 43'.

RASTIER, F., 2011, *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris: Honoré Champion, pp. 33-34.

RICOEUR, P., 1985, « *Le temps et récit* », T.3 *Le temps raconté*, Paris: Seuil.

ROBERT, M., 1972, *Roman des origines du roman*, Paris: GRASSET.

ROZAKIS, D., 2009, *Qu'est-ce qu'un roman ?*, Paris: Vrin, p.10.

TIERNO MONENEMBO, « *Approches chronotopiques de la « migitude » et de la transculturalité* », In *Le terroriste noir*. <http://id.erudit.org/iderudit/2015>. Consulté le 10/09/2020 à 10 : 50’.

VINDT, G., 1991, et al, *Les grands romans historiques*, Paris: Bordas.

ZIMA, P., 2002, *L’ambivalence romanesque : Proust Kafka, Musil*, Nouvelle Édition revue, L’Harmattan.

ZOLA, E., 1990, « *Germinal* », *Poétique*, pp. 89-104.